

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures

BSV n°31 09/10/2025 BILAN

Tournesol

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Animateur filières

Céréales à paille / Maïs Khalid KOUBAÏTI FREDON Nouvelle-Aquitaine khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux - Protéagineux Solana VERA / Terres Inovia s.vera@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs Clément GRAS / ARVALIS c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine 22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures N°X du JJ/MM/AA »





Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF <u>draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal</u>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur <u>Formulaire d'abonnement au BSV</u>

Bilan de campagne 2024-2025 : Tournesol

Ce qu'il faut retenir :

• **Enquête kilomètre :** bilan de la deuxième campagne.

• Enquête kilométrique : bilan de la deuxième visite (Poitou-Charentes-Vendée)

Cette année, l'enquête recense **213 parcelles** (en 2024, 195 parcelles) observées en région. Le réseau BSV Poitou-Charentes contribue pour 43 % et Terres Inovia pour 57 % (en 2024, respectivement 38 % et 62 %). Merci aux partenaires **Soufflet Agriculture, Océalia, Terre Atlantique, et la Chambre d'Agriculture de Charente** pour leur participation à cette enquête terrain, ainsi que les **techniciens Terres Inovia** de la station expérimentale du Magneraud.

• Caractéristique des parcelles

Les observations de la deuxième visite sont réalisées entre juin et août, avec une majorité en juillet sur la troisième décade : 75% des parcelles. Lors de cette deuxième visite, **32** % des parcelles étaient encore **au stade floraison** (42% en 2024, lié au retard des semis), **67** % **en remplissage**, et 2 parcelles avaient atteint le stade récolte. La période d'observation des parcelles enquêtées est habituelle avec des stades classiques.

Sur l'ensemble des parcelles enquêtées, **4 % sont irriguées** (7 % sans information). Ce taux est relativement constant entre 3 et 6 % depuis 2021.

Maladies

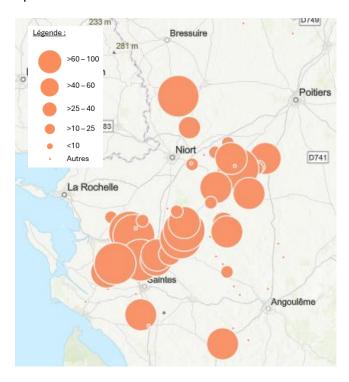
Le **mildiou** est fréquemment observé cette année avec **12 % des parcelles** touchées. Les conditions climatiques étaient moins favorables aux contaminations qu'en 2024, et la fréquence d'attaque assez faible. Les stratégies de lutte agronomique, génétique et le traitement de semences doivent être adaptés à chaque situation.

Du **phomopsis** a été identifié sur **1 % des parcelles** (3 % en 2024), mais l'intensité de l'attaque et les organes touchés ne sont pas précisés.

4 % des parcelles sont touchées par le **phoma** (6 % en 2024). Sur les 8 parcelles, 2 présentent des symptômes au collet et 1 sur feuilles.

Le **verticillium** reste la maladie la plus fréquente, avec **30 % des parcelles** touchées (36 % en 2024). Sur 15 parcelles la maladie a atteint le tiers supérieur des plantes (soit 23% des parcelles avec verticillium). La maladie dépasse plus de 50 % de pieds touchés dans 18 situations (voir carte).

Pour rappel, le verticillium apparaît sur les feuilles les plus basses et remonte ensuite sur les étages supérieurs. Les nécroses sont inter-nervaires et entourées d'un halo jaune.





Taux d'attaque du verticillium (% pieds touchés)

Tournesols touchés par le verticillium, le 24 juillet 2025, Mouton (16), CA16



Enfin, 5 parcelles sont touchées par du sclérotinia, dont trois sur le capitule, une sur le collet et une au niveau de la tige. L'alternaria est observée dans 2 situations et l'albugo (rouille blanche) est relevé dans 18 parcelles (8 % des parcelles). Le botrytis est relevé sur une situation ; le macrophomina n'est pas observé sur cette campagne.

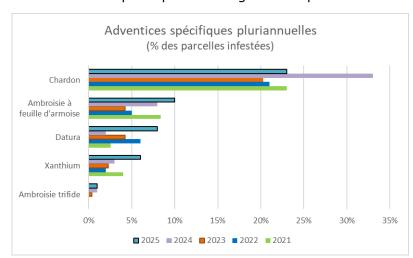
Globalement, l'année 2025 est marquée par une pression plus faible en maladies que l'année 2024 mais l'état sanitaire est moyen. Le mildiou est toujours présent et surtout la verticilliose, dont la fréquence et l'intensité s'affirment en région ces dernières années.

Pour reconnaître les symptômes des différentes maladies :

Diagnostiquer les symptômes foliaires sur tournesol à la floraison

Adventices

Les adventices spécifiques sont légèrement plus détectées lors de cette deuxième visite.



L'ambroisie à feuilles d'armoise est présente dans 10 % des situations, plante allergène et envahissante, la vigilance s'impose. Le datura et le xanthium sont également plus détectés.

Le chardon reste l'adventice spécifique majoritaire dans la plaine avec 23 % de parcelles infestées et plus de 20 % des parcelles concernées chaque année.



Datura, le 16 juin 2025, Boutenac-Touvent (17) SOUFFLET AGRICULTURE



Ambroisie à feuilles d'armoise, le 20 août 2025, Champagne-Vigny (16) CA16



L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante annuelle nuisible à la culture du tournesol. Son pollen présente un risque important pour la santé humaine (risque d'allergie : rhinite, conjonctivite, asthme, urticaire, etc).

Cette adventice se développe en cultures de printemps, où elle est très concurrentielle. Sa forte capacité d'adaptation la rend difficile à éliminer des parcelles, notamment avec la lutte chimique qui montre ses limites (défauts d'efficacité, fortes pressions, résistance...). La gestion de l'ambroisie doit donc se faire via une approche intégrée, avec un raisonnement à l'échelle de la rotation (introduction de culture d'hiver dans la rotation, gestion de l'interculture, binage, etc).

L'ambroisie est présente dans différents secteurs de Poitou-Charentes, principalement dans le département de la Charente (voir carte cicontre). Cumul des signalements d'ambroisie en Poitou-Charentes de 2020 à 2024.

Nataris

Partingues

Des la company

D

Carte des signalements d'ambroisie en Poitou-Charentes FREDON Nouvelle Aquitaine et Observatoire des Ambroisies

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une problématique qui ne concerne pas seulement le milieu agricole mais tous les acteurs d'un territoire. Afin de suivre son évolution, <u>un module de signalement est mis en place par l'observatoire des ambroisie</u>s. Y participer permet de mieux lutter contre cette espèce.

Pour aller plus loin:

- o Gestion de l'ambroisie à feuilles d'amoise
- Vidéo Reconnaître l'ambroisie à feuilles d'armoise
- Gestion des adventices difficiles
- o Note nationale BSV Datura stramoine
- o 10 idées reçues sur le datura

Cette année **11 % des parcelles** observées présentent du **tournesol sauvage** (16 % en 2024, 14 % en 2023 et 12 % en 2022). Sur ces 23 parcelles, 11 situations présentent quelques pieds et 12 présentent des foyers. **6** parcelles ont des tournesols sauvages **sur le rang** ce qui traduit une **néo-infestation**.

Ces chiffres peuvent sous-estimer l'infestation de la plaine. Même si le nombre de parcelles observées est élevé, tous les tournesols ne sont pas visités. La pollution du territoire par les tournesols sauvages continue, afin de suivre son évolution géographique <u>une enquête en ligne</u> est disponible. Merci de renseigner vos parcelles infestées ; vous pouvez également la consulter pour voir si votre secteur est concerné.

Il est important de bien identifier le tournesol sauvage et d'arracher les premières plantes dès qu'elles sont observées, si possible avant la formation des graines. Il est important d'**agir au plus tôt**!

Pour aller plus loin:

- Fiche tournesols sauvages
- <u>Lutter contre les tournesols sauvages</u>





L'orobanche cumana est observée sur 4 parcelles cette année (une parcelle en 2023 et 2024). Sur ces 4 situations, 2 parcelles présentent quelques rares pieds isolés et 2 présentent des foyers. Les parcelles sont situées sur le secteur historique à proximité de Pons (17), et également à Genouillé (17) et à Anville (16). Ce parasite a un fort pouvoir de dissémination (nombreuses graines produites par hampe florale), il faut rester prudent !

Il est important de savoir reconnaître l'orobanche et de renseigner sa présence afin de surveiller sa progression. Des solutions existent pour lutter contre ce parasite qui peut être particulièrement dommageable pour la culture de tournesol (pratiques agronomiques, lutte variétale).

Orobanche cumana, le 18 juillet 2025, Longeville-sur-Mer (85), S. VERA, Terres Inovia

Pour aller plus loin:

- o Participer au suivi des zones à orobanche cumana
- o Orobanche cumana: utiliser des solutions adaptées à votre situation
- o Plaquette orobanche cumana
- o Mieux connaître l'orobanche cumana

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON N-A, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

